



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX LANCE SON FORUM CITOYEN SUR L'AFFECTATION DES FORÊTS - PETITES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Baie-Saint-Paul, le 8 juin 2023 – Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement, la MRC Charlevoix désire mettre sur pied une démarche de consultation publique afin de bien cerner les inquiétudes et sensibilités des citoyen.ne.s habitant le territoire face aux enjeux touchant les zones forestières.

Au cours des dernières décennies, la région de Charlevoix s'est vue confrontée à plusieurs défis découlant de l'intérêt marqué envers la région en raison des nombreux atouts et attraits qu'elle offre aux citoyen.ne.s et aux visiteur.euse.s. Les paysages, la proximité du fleuve, les montagnes, les massifs forestiers et les équipements récréatifs suscitent beaucoup d'intérêt. Cette montée en popularité a inévitablement engendré une hausse du nombre de résidences de tourisme et résidences secondaires sur le territoire, un intérêt grandissant des promoteurs pour le développement de projets de villégiature en plus d'accueillir de nouveaux résident.e.s permanent.e.s. Bien que cet engouement puisse avoir des répercussions positives sur l'attractivité et l'économie de la région, certains irritants ont fait surface (conflits d'usage, spéculation foncière, augmentation de la valeur foncière, altération des milieux naturels, etc.).

Les objectifs poursuivis dans le cadre du Forum citoyen sont d'informer les communautés de la MRC de Charlevoix quant au contexte et aux objectifs de la démarche, de développer une compréhension approfondie des enjeux auxquels sont confrontées les communautés de la MRC de Charlevoix en lien avec la protection des milieux naturels et le développement immobilier et d'offrir l'occasion aux communautés locales de partager leurs aspirations quant à l'atteinte d'un équilibre entre la protection des milieux naturels et le développement économique.

La population de la MRC de Charlevoix est invitée à répondre à un [sondage en ligne](#) et il est également possible de déposer un mémoire. La date limite est fixée au 27 juillet. Cet automne, la démarche citoyen.ne se poursuivra avec quatre activités de consultations en présentiel. Toutes les informations se trouvent sur le site Internet de la MRC de Charlevoix à <https://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/forum-citoyen/>.

Rappelons que la MRC a octroyé un mandat à la firme l'Arpent afin de l'accompagner dans cette démarche.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418-435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en
administration
SDLE de la MRC de Charlevoix
418-617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca